Nuit d’émeutes à la Réunion

12/12/2007 à 22h00

Poubelles en feu au milieu de la chaussée, policiers caillassés, commerces incendiés… tout cela sous les regards médusés d’une poignée de badauds postés sur leur balcon dans le centre commercial ou près des ronds-points gardés par les forces de l’ordre. Pas un seul élu de la ville n’a fait le déplacement.

Saint-André — Vers 22 heures, une bande de jeunes armés de barres de fer, de galets, d’arrache-pointes, de pieds-de-biche et même, paraît-il de fusil à canon scié, a brutalement déboulé la rue qui monte vers la gare routière, en passant devant le lycée Jean-Perrin. Ils ont brûlé des poubelles en plein milieu de la chaussée. Pendant qu’un groupe lance des cocktails molotov sur le bureau de police, avenue de la République, histoire d’occuper les policiers, un autre se dirige vers la pizzeria « Marina », un autre encore converge vers le magasin Super U et met le feu aux commerces avoisinants, défonce un automate de guichet bancaire.

Une cinquantaine de jeunes gens encagoulés et décidés à tout casser s’en prennent alors au piazzaiolo de la Marina. Ce dernier téléphone aux propriétaires qui se trouvaient chez eux à quelques kilomètres de là. Ces derniers rappliquent. Lilian,

le patron, ferme le commerce, genre camion-bar installé sur le rond-point « LGM », avant de se sauver dans son camion. Les jeunes lui foncent dessus. Il essaye tant bien que mal de se protéger des coups de poing et coups de galet. Il reçoit un coup de barre de fer à la tête. Lilian doit son salut à son amie Calina, qui n'hésite pas une seconde à foncer, à l'aide de sa voiture, en direction des jeunes en furie. Ces derniers rebroussent chemin. Calina téléphone à la police ainsi qu'aux pompiers.

Mais les policiers sont déjà bien occupés. Des magasins brûlent de part et d'autre. L'avenue de la République est illuminée à la fois par les guirlandes électriques de Dipavali et par les poubelles qui flambent. Les pompiers restent en attente à l'entrée de la ville. Les jeunes, dit-on, sont armés de fusil et pourraient tirer à tout moment… suite

Nota : Le sénateur-maire de Saint-André Jean-Paul Virapoullé (UMP) a vivement dénoncé ces actes, estimant que le meneur est un "gangster notoire" qui "n'est pas de nationalité française". **"Si la justice ne peut pas nous mettre à l'abri de ces pratiques, nous ferons régner l'ordre nous-mêmes"** a-t-il dit.